

2021
2024

DOSSIER DE PRESSE MI-MANDAT



seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

P 4

SONDAGE IFOP

P 6

FINANCES

P 7

**MOBILITÉS ET
ROUTES**

P 8

SOLIDARITÉS

P 10

**ENVIRONNEMENT
ET AGRICULTURE**

P 11

**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

P 12

ÉDUCATION

P 14

SPORT

P 16

**CULTURE
ET ATTRACTIVITÉ**

P 17

SÉCURITÉ

ÉDITO



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne

À l'heure de dresser le bilan de cette première moitié de mandat, le Département peut se retourner sur trois années bien remplies, où déjà de nombreuses promesses de campagne ont été tenues. Ce bilan de mi-mandat que nous présentons aujourd'hui, nous le devons aux Seine-et-Marnais. C'est à eux de juger si nous avons bien fait notre travail. Et les résultats du sondage IFOP réalisé en 2023 nous montrent qu'ils sont satisfaits, nous encourageant à poursuivre et intensifier notre action.

Dès 2021, nous nous sommes attelés à la tâche avec la mise en place d'un ensemble d'actions et de dispositifs. Nous avons notamment déployé notre « bouclier sécurité » avec un fonds d'aide aux collectivités de 1,5 million d'euros pour accompagner l'équipement des polices municipales et intercommunales et développer la vidéoprotection. La solidarité est aussi au cœur de notre action avec la reprise en régie des foyers d'accueil d'urgence des mineurs en danger, la mise en place d'un dispositif de lutte contre la prostitution des mineurs, et la poursuite de notre combat contre le harcèlement scolaire. Nous avons également répondu présents sur l'aspect environnemental : redéploiement du Plan vélo 77 pour développer un réseau de pistes cyclables en cohérence avec le territoire, expérimentation de la conception de routes à partir de matériaux de réemploi, politique de soutien à la plantation de haies, revalorisation de nos espaces naturels sensibles pour les ouvrir aux habitants, sans parler de notre plan départemental de l'eau.

Les nombreuses concrétisations intervenues au fil des trois premières années du mandat témoignent de notre engagement collectif envers les Seine-et-Marnais, les élus locaux, les associations et les acteurs institutionnels et économiques. Alors que s'ouvre la seconde moitié du mandat, soyez assurés que le Département continuera de se tenir à vos côtés pour relever les défis qui se présentent, améliorer votre quotidien et faire de la Seine-et-Marne un territoire où chacun peut s'épanouir pleinement, où qu'il vive et quelle que soit sa condition.



CONTACTS PRESSE :

Anne-Laure Boinnard
01 64 87 38 17

anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre
01 64 14 60 42

pauline.maingre@departement77.fr

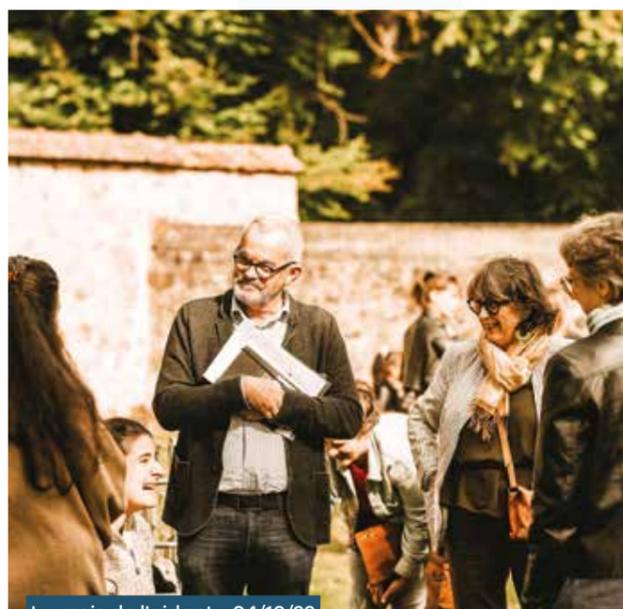
SONDAGE IFOP

Si un bilan se mesure aux actions réalisées et aux projets aboutis ou en cours, il se mesure aussi à la satisfaction des habitants d'un territoire. Les Seine-et-Marnais ont ainsi pu exprimer leur ressenti, leur avis, leur accord ou désaccord sur la politique menée par le Département depuis 2021. Cette enquête a été réalisée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) en juin 2023, sur un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population de Seine-et-Marne âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par canton. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 9 au 16 juin 2023.



Soirée Team77 • 07/02/23



Le mois de l'aïdant • 04/10/23



Inauguration du collège Marthe Gautier de Charny • 29/11/23



Inauguration de la résidence Constance-Pascal, Central nature à Melun • 24/10/23



Rassemblement à Trilport pour le projet d'électrification de la ligne P Meaux - La Ferté-Milon • 14/10/23

72 % DES SEINE-ET-MARNAIS sont satisfaits de l'action du Département.

« La satisfaction globale à l'égard de l'action du Département nous encourage à poursuivre notre politique volontariste pour améliorer chaque jour le bien vivre en Seine-et-Marne », précise **Jean-François Parigi**, Président du Département de Seine-et-Marne.

- **62 % des habitants** satisfaits de l'action du Département en faveur du maintien des personnes âgées à domicile.
- **66 % des Seine-et-Marnais** satisfaits de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges.
- **79 % des Seine-et-Marnais** satisfaits de la gestion des bibliothèques, des musées et des archives départementales.
- **72 % des Seine-et-Marnais** sont satisfaits de la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux des cantines des collèges.
- **90 % des Seine-et-Marnais** sont favorables à la mise en place d'un « Bouclier sécurité » via notamment la création de médiateurs dans les collèges et des aides à la vidéoprotection et aux équipements des polices et **81 % estiment que cette mesure doit être une priorité.**

En complément de cette enquête menée auprès du grand public, l'IFOP a réalisé une enquête auprès des maires du territoire sur un échantillon de 101 maires seine-et-marnais. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode aléatoire et un redressement de l'échantillon par arrondissement, catégorie d'agglomération et couleur politique de la mairie. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne et par téléphone du 15 juin au 10 juillet 2023.

94 % DES MAIRES sont satisfaits de l'action du Département.

Le Département mène une politique d'accompagnement des territoires ambitieuse, efficace et adaptée aux réalités locales, et s'efforce de développer les territoires stratégiques seine-et-marnais. L'aide aux collectivités représente un axe fort de la politique conduite par Jean-François Parigi et son exécutif. Depuis le début de la mandature, la politique contractuelle est renforcée et on note une augmentation significative du nombre de projets portés par les communes et les intercommunalités.

La synthèse de cette étude IFOP réalisée en juin 2023 est à retrouver sur www.seine-et-marne.fr

1/ FINANCES

Qu'il s'agisse des dépenses de solidarité, de la reprise en régie de foyers de l'enfance, des décisions imposées par l'Etat sans compensation financière, des mesures RH volontaristes prises par le Département en faveur du pouvoir d'achat de ses 5 000 agents, du soutien au sport pour tous et de haut niveau, ou encore des coûts de l'énergie qui ont explosé en 2022 et 2023, la collectivité est restée maîtresse de sa trajectoire budgétaire sans obérer sa capacité à agir dans un contexte contraint et incertain.

Un département bien géré

Le premier budget de la nouvelle mandature, en 2022, a concrétisé cette ambition avec un niveau de dépenses d'équipements historique de 298 millions d'euros, en hausse de 9 %.

Le Département a poursuivi sur cette lancée en inscrivant à son budget en 2023 puis en 2024 des montants records d'investissements de 306,7 millions d'euros, puis de 320,4 millions d'euros.

Collèges, routes, sécurité, politique contractuelle, patrimoine culturel, équipements sportifs... avec ces niveaux d'investissements sans commune mesure, le Département s'est donné les moyens d'accompagner la croissance de la population seine-et-marnaise, tout en améliorant la qualité des services publics du quotidien et le cadre de vie des habitants.

Cette stratégie d'investissement massif pour notre territoire n'aurait pas pu être déployée si le Département, installé depuis les élections de 2015, n'avait pas assaini en parallèle les finances d'une collectivité plombée par une dette abyssale de plus de 914 millions d'euros, réduite depuis de 40 %.

« La maîtrise de nos dépenses et la gestion saine de nos finances étaient une priorité. Cette stratégie budgétaire nous offre aujourd'hui la possibilité de mener à bien des projets pour le bien-être des habitants, notre mission et notre objectif », déclare **Daisy Luczak**, vice-présidente en charge des finances, des ressources humaines et de la commande publique

CHIFFRES CLÉS

• Des finances départementales assainies :

- Endettement : réduit de 40 % depuis 2015
- Capacité de désendettement : passée de 7,6 ans en 2015 à 4,2 ans en 2023

• Un niveau historique de dépenses d'équipements en 2024 : 320,4 millions €

EN PERSPECTIVE

Une chute drastique des recettes de DMTO (« frais de notaire ») en 2023

Le Département a subi une chute de près de 100 M€ des DMTO en 2023, par rapport aux années 2021 et 2022, avec un niveau record de 340 M€ de DMTO. Cette chute de près de 30 % a impacté fortement les ressources. Face à ce problème national, le Département a déjà établi sur son budget 2024 une baisse de 20 M€ pour les recettes DMTO initialement évaluée à 240 M€ et qui tombent à 220 M€.

Pour conserver les dépenses et investissements prévus, le Département devra donc recourir à l'emprunt pour 230 M€. En effet, le Département est aujourd'hui en mesure de pouvoir augmenter de manière responsable son stock de dette pour la première fois depuis de nombreuses années, pour garantir un niveau d'investissement d'en moyenne 300 millions d'euros par an jusqu'en 2028.

2/ MOBILITÉS ET ROUTES

Depuis le début du mandat, l'ambition du Département vise à offrir à chaque Seine-et-Marnais la possibilité de se déplacer sur des routes plus sûres. Cet engagement s'est matérialisé par des investissements conséquents et sans précédent pour rénover et moderniser les routes départementales. Le Département a également impulsé une nouvelle dynamique pour assurer un maillage en transports collectifs de qualité et adapté aux réalités locales.

Des transports adaptés aux publics et aux territoires

La politique du Département se caractérise par un soutien renforcé aux services de transport à la demande, afin notamment de répondre aux besoins des habitants des zones rurales et périurbaines. Les transports scolaires n'ont pas été oubliés avec la mise en place de circuits spéciaux là où il n'existe pas de lignes régulières.

- **1,1 MILLIARD D'€ obtenus dans le cadre du contrat de plan État-Région** : gare de Brie-Villiers-Champigny, électrification de la ligne Paris-Troyes, pôle multimodal de Melun, électrification de l'axe Meaux-La Ferté-Milon, liaison Esbly-Val d'Europe, RER E+, projet TZEN2
- **41 M€** consacrés depuis 2021 au transport scolaire adapté pour les élèves et étudiants en situation de handicap
- **20 M€** pour subventionner la carte Imagin'R
- **6 M€** pour les lignes Seine-et-Marne Express
- **60 M€** mobilisés pour le TZEN2 (7,8 millions de voyageurs prévus par an)

Modernisation, entretien et rénovation des 4 420 km de routes départementales

- **92 % des Seine-et-Marnais favorables** à l'entretien, la rénovation et la sécurisation des départementales, notamment avec la reprise par le Département des portions de routes nationales
- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Département a repris les nationales 4 et 36 afin d'améliorer la sécurité des Seine-et-Marnais
- Liaison routière de l'Est Francilien
- Engagement pour des routes durables (réfection de la RD209 avec des enrobés recyclés)
- Création de stations de covoiturage
- **5 M€** dédiés aux itinéraires cyclables (Plan vélo 77)

Pour **Brice Rabaste**, vice-président en charge des transports et **Olivier Lavenka**, vice-président en charge des routes : « L'action du Département permet de faciliter les déplacements des Seine-et-Marnais, que ce soit en transports en commun, en voiture ou à vélo ».

EN PERSPECTIVE

- LIAISON SUD DE CHELLES : **9 M€** 2022-2024
- BARREAU A4/RD96 : **10 M€** 2023-2024
- CONTOURNEMENT DE GUIGNES : **20,5 M€** 2024-2025
- CONTOURNEMENT OUEST DE VOULX **5 M€** 2027-2028
- DOUBLEMENT RD231 À JOSSIGNY : **10 M€** 2025-2026

3/ SOLIDARITÉS

Chef de file des solidarités, le Département réaffirme plus que jamais son engagement depuis 2021 en direction de la petite-enfance, des seniors et des personnes en situation de handicap. Au travers de la mise en œuvre de politiques publiques fortes en replaçant l'usager au cœur même de ses préoccupations, le Département marque son ambition, son volontarisme et son attachement à faire de son territoire, un exemple en la matière.

Handicap, la grande cause du mandat

- Plan de secours des services d'aide et d'accompagnement à domicile : 3,8 M€ mobilisés chaque année
- Création d'un lieu de vie pour les enfants autistes à Guignes (2023)
- Financement de nouveaux établissements sociaux pour adultes et de places en EHPAD

Autonomie, santé : des mesures emblématiques pour améliorer le quotidien

- Création des SAPHA (Services seniors âgés personnes handicapées et aidants) pour mieux accompagner les personnes âgées, celles en situation de handicap, leurs familles et les aidants
- Plan départemental de lutte contre les violences intrafamiliales
- Soutien financier aux Maisons de santé pluridisciplinaires
- Déploiement de 11 cabines de téléconsultations, notamment dans les zones rurales
- Valorisation du territoire auprès des professionnels : soirées d'accueil des internes, partenariat avec le Conseil départemental de l'Ordre des médecins

Protéger les enfants

- Reprise en régie des foyers de l'enfance
- Création de la première unité d'accueil pédiatrique de l'enfance en danger
- Dispositif de lutte contre la prostitution des mineurs : 17 jeunes filles accompagnées dès la première année de mise en œuvre
- Simplification des modalités d'accueil des mineurs non-accompagnés et prise en charge thérapeutique si besoin

Faciliter l'insertion

- Dispositif « Coup de pouce » pour former et orienter des allocataires du revenu de solidarité active (RSA), mais aussi des jeunes, des personnes en situation de handicap, des demandeurs d'emploi de longue durée vers les métiers en tension
- Soutien financier aux associations caritatives

Pour **Anne Gbiorczyk**, vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale, et **Bernard Cozic**, vice-président en charge des solidarités, « la feuille de route du Département est claire : « aider les plus fragiles à chacune des étapes de la vie ».



Foyer pour jeunes de Roissy-en-Brie



ADAPT'Athlon à Mitry-Mory • 08/10/22

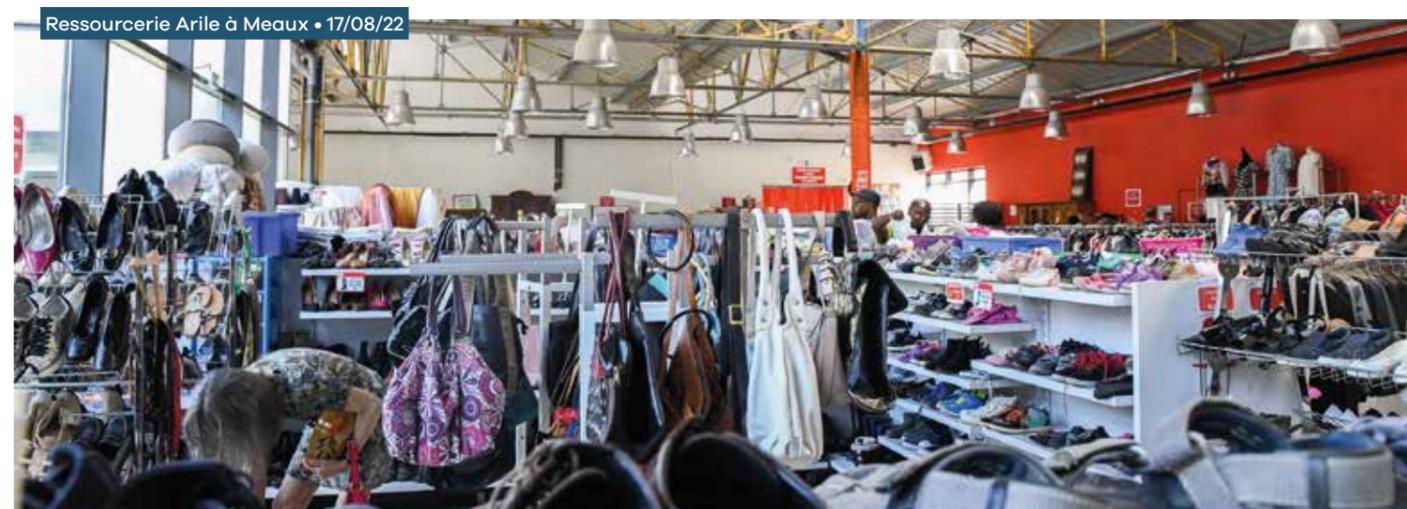
Agir pour « Habiter mieux »

- Renforcement du Fonds de solidarité logement (FSL), pour aider les plus fragiles à régler les dépenses liées au logement (loyer, factures d'énergie, d'eau...)
- Création d'un parcours résidentiel de qualité en transformant Habitat 77 en société d'économie mixte pour l'accompagner dans la construction de 3 000 nouveaux logements et la réhabilitation de 6 000 autres

Denis Jullemier, vice-président en charge de l'habitat, résume la politique volontariste du Département : « Accompagner les ménages en situation de précarité pour qu'ils puissent accéder et se maintenir dans un logement décent ».

EN PERSPECTIVE

- Création d'une maison des assistants maternels, des assistants familiaux et des auxiliaires parentaux à Provins, coût estimé à 21 M€
- Création d'un plan départemental de prévention et lutte contre la surexposition des enfants aux écrans
- Développement d'entretiens postnataux pour améliorer le dépistage de la dépression postpartum
- Appel à projets « Innovations en santé » pour améliorer l'accès aux soins des Seine-et-Marnais et les conditions d'exercice des acteurs de santé sur le territoire.



Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22

4/ ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Alors que le Département doit faire face à des défis environnementaux de plus en plus prégnants, cette première moitié de mandat aura été guidée par la volonté d'impulser une politique de protection de l'environnement renouvelée, plus concrète, innovante et adaptée aux besoins des territoires.

Préservation de l'environnement

Quatre objectifs majeurs guident l'action du Département : la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des ressources naturelles, notamment l'eau, la protection de la biodiversité et la lutte contre l'appauvrissement des sols.

- **28 espaces naturels sensibles** ouverts au public
- **900 000 tonnes de déchets** ramassés
- **609 M€** consacrés à l'efficacité énergétique des bâtiments pour la période 2023-2050
- **31,7 M€** consacrés au Plan départemental de l'eau

« Quatre objectifs majeurs guident l'action du Département en matière d'environnement, rappelle **Béatrice Rucheton**, vice-présidente en charge de l'environnement : la lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des ressources naturelles – notamment l'eau, la protection de la biodiversité et la lutte contre l'appauvrissement des sols ».

Pour **Jean-Marc Chanussot**, conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement : « Nous souhaitons, aux côtés de nos partenaires, faire du Plan départemental de l'eau un outil fédérateur ».

SOUTIEN AUPRÈS DES AGRICULTEURS

Aides aux investissements agricoles à vocation environnementale pour un total de près de 240 000 € depuis le second semestre 2021.

Aides aux agriculteurs dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour un montant de près de **180 000 €** depuis le second semestre 2021.

66 AGRICULTEURS AIDÉS

Accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France pour favoriser le développement agricole sur le territoire.

Aide aux investissements agricoles pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs afin de moderniser leur exploitation. Plus de **392 000 €** dédiés depuis le début du mandat.

52 AGRICULTEURS AIDÉS

Aide aux agriculteurs touchés par des inondations non naturelles au travers du fonds d'indemnisation agricole relatif aux zones inondables. **105 000 €** dédiés dans ce cadre.

« Aux côtés de ses agriculteurs, le Département veut développer l'accès à une alimentation locale, de saison et plus saine », souligne **Olivier Lavenka**, vice-président à l'agriculture.

5/ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dès le début de la mandature, l'accompagnement des projets portés par les communes et intercommunalités a été défini comme un axe prioritaire. Le Département a renforcé son ingénierie et sa force d'investissement au service de nombreux projets sur l'ensemble du territoire. Infrastructures éducatives, culturelles, sportives, aménagements de loisirs ou de santé, l'action du Département comme partenaire prioritaire des collectivités contribue à une équité territoriale et au bien vivre, partout en Seine-et-Marne.



Campagne de marquage sur les routes du Département • 09/08/23

Voirie

- **13,3 M€** consacrés à **144 projets d'aménagement** dans le cadre des politiques contractuelles
- **900 000 €** dédiés à **4 projets** visant à favoriser les **liaisons douces**

Éducation

- **10,7 M€** dédiés pour **108 créations**, rénovations ou réhabilitations de bâtiments scolaires,
- **1,6 M€** pour **21 projets** de restauration scolaire
- **1,9 M€** pour **7 créations** d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Équipements sportifs et de loisirs

- **17,3 M€** investis pour la construction de **66 équipements sportifs**
- **880 000 €** pour la création ou la rénovation de **32 équipements de loisirs**

Santé et petite enfance

- **450 000 €** pour **9 projets de maisons de santé**
- **210 000 €** en faveur de la petite enfance

91 M€ consacrés à 674 projets depuis 2021

- 42,8 M€** pour 64 Fonds d'Aménagement Communal (FAC)
- 20,5 M€** pour 7 Contrats Intercommunaux de Développement (CID)
- 14,4 M€** pour 106 Contrats Ruraux (CoR)
- 10,5 M€** pour 493 Fonds d'Équipement Rural (FER)
- 2,8 M€** pour 4 projets au titre du Fonds départemental d'aménagement

Pour **Olivier Lavenka**, vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, « l'action du Département comme partenaire prioritaire des collectivités contribue à une équité territoriale et au bien vivre, partout en Seine-et-Marne ».

6/ ÉDUCATION

Les collèges sont l'une des compétences centrales des Départements. Mais le Département a tenu à aller au-delà de ses missions obligatoires en donnant un nouveau souffle à la politique volontariste menée depuis 2015 en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de la jeunesse.

Lutte contre le harcèlement scolaire

- **Un plan de lutte contre le harcèlement** récompensé par un « Trophée des départements » en 2022
- **Création et déploiement de salles de confiance** pour libérer la parole
- **Recrutement de 12 médiateurs** pour le climat scolaire
- **Des campagnes annuelles de sensibilisation**
- **Des ateliers en classe contre le harcèlement et le cyber-harcèlement**
- **Sensibilisation des agents des collèges**
- **Création d'un prix départemental** (affiche et vidéo) en 2023

Soutenir la jeunesse

- **Création d'un prix « Jeunes talents »** pour valoriser les qualités artistiques des 11-25 ans
- **Réflexion sur le lancement d'un pass jeunes** fin 2024 pour récompenser l'engagement de la jeunesse

« Le bien-être de nos collégiens restera toujours notre priorité. C'est pourquoi dès 2021, nous avons lancé notre plan de lutte contre le harcèlement qui a été récompensé par un Trophée des Départements », souligne **Sarah Lacroix**, vice-présidente jeunesse, réussite éducative et innovation pédagogique.

Une offre éducative renforcée

- Enrichissement du « parcours collégien » pour les 75000 élèves : opération « **en route vers les musées** »
- **Sensibilisation au lien pompiers/population** avec l'association « Graines de France »
- **Lancement de l'Aquathon** pour inciter à la protection de la ressource en eau

Travailler à l'inclusion scolaire

- **Accompagner la création d'unités d'enseignement externalisées** (UEE) aux côtés de l'Éducation nationale et de l'Agence régionale de santé pour des collèges inclusifs : à Charny, Meaux, Fontenay-Trésigny...

Construire et réhabiliter les collèges

- **Plus d'un établissement livré chaque année** (132 collèges publics en 2024)
- Trois collèges livrés en 2023 à Coubert, Charny et Moussy-le-Neuf (provisoire)
- En 2023 : deux extensions et quatre autres collèges en cours de travaux

Maintenir la qualité de service

- **En 2023 : 6 M€ consacrés à la suppléance des agents** (agents d'entretien, chefs de cuisine...)
- **Valorisation des cuisiniers** lors du Salon de l'agriculture et du « Concours des chefs » lancé en 2024

Pour **Xavier Vanderbise**, vice-président en charge des collèges et pour **Christian Robache** en charge des bâtiments départementaux : « Le Département a su aller au-delà de ses missions obligatoires en donnant un nouveau souffle à la politique volontariste menée depuis 2015 en matière d'éducation, de formation, d'enseignement supérieur et de jeunesse ».

Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle

- Partenariat pluri-annuel avec les fondations des universités UGE et UPEC
- Aide à l'emploi de tuteurs dans les campus digitaux (Nemours, Montereau-Fault-Yonne, Provins)
- Lancement de l'application Orientis77

« L'objectif de cette application est de devenir une référence pour la recherche de formations en Seine-et-Marne », précise **Nathalie Beaulnes-Sereni**, vice-présidente à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de **404 M€** dédiés depuis le début du mandat pour la construction et la réhabilitation de nouveaux collèges
- Plus de **168 M€ dédiés pour les travaux d'entretien**

EN PERSPECTIVE

- **Refonte de la tarification de la restauration scolaire** : tarification unique au quotient à partir de la rentrée 2024 impliquant la suppression de Cantinéo.
- **Ouvertures de 3 nouveaux collèges** :
 - Le collège « Joséphine Baker » à Bussy-Saint-Georges, prêt pour la rentrée 2024, avec un budget de 11,5 M€
 - Le collège de Saint-Fargeau-Ponthierry pour la rentrée 2026, avec un budget de 32 M€
 - Le 5^e collège de Melun pour la rentrée 2027, avec un budget de près de 44,5 M€

APPROV'HALLS

Une plateforme alimentaire pour les collégiens

Les premières années du mandat ont aussi été celles des ultimes préparatifs de l'ouverture de la plateforme Approv'Halls.

Ses principaux objectifs :

- Valoriser la production agricole seine-et-marnaise, renforcer la filière et proposer aux collégiens une offre alimentaire locale et de qualité
- Répondre aux obligations en matière d'alimentation durable, qui ont émergé de la loi EGALIM en 2018, de fourniture, dans la restauration collective, de 50 % de produits de qualité labellisés dont 20 % de bio, avec un repas végétarien par semaine

La plateforme Approv'Halls permettra ainsi de transformer, conditionner et stocker de la viande de volaille, des fruits, des légumes et des desserts laitiers à destination des cantines de 300 collèges seine-et-marnais et lycées du 77, du 94 et du 93.

« **72 % DES SEINE-ET-MARNAIS SONT SATISFAITS** de la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux des cantines des collèges »

15 MILLIONS DE REPAS PAR AN

La construction de la plateforme devrait s'achever au printemps 2024, pour un coût total de 48 M €

Dans le cadre de ce projet, les collégiens seront sensibilisés à l'alimentation saine et locale, ainsi qu'aux enjeux de l'agriculture, dans les collèges et au travers des visites d'exploitations sous contrat avec la plateforme.

7/ SPORT

La première moitié du mandat a été placée sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, que le Département prépare depuis 2018, à l'appui des trois piliers de sa « Team 77 » : volontaires, athlètes et équipements. Le Département a également cherché à impulser une nouvelle dynamique à la pratique sportive au collège, en faveur de la santé et de l'épanouissement des Seine-et-Marnais où qu'ils vivent et quelle que soit leur condition.

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

- **1^{er} département francilien à avoir été labellisé « Terre de Jeux 2024 »**
- **Des Jeux pour tous** avec 12000 billets offerts aux Seine-et-Marnais
- **Dispositif « Team 77 »** : 173 volontaires formés gratuitement dont près de 90 ont intégré le programme Volontaires Paris 2024
- **24 athlètes**, sélectionnables voire médaillables, soutenus financièrement
- **7 M€ consacrés à 16 équipements** de préparation aux Jeux et qui ont accueilli des délégations étrangères (Irlande, Corée du Sud, Australie...)

Pour **Nolwenn Le Bouter**, conseillère déléguée aux Jeux Olympiques : « *Nous voulons que ces Jeux soient un grand succès populaire !* ».

Un territoire exemplaire en matière de para-sports

- Recrutement d'un référent pour travailler en réseau avec les comités handisports
- Recensement des structures para-accueillantes (cartographie évolutive avec 144 structures identifiées)
- Formation des éducateurs et bénévoles des clubs sportifs

Engagement aux côtés du mouvement sportif

- **Développement du basket 3x3** (financement de 16 terrains...)
- Conventions avec la Fédération française de canoë-kayak et la Fédération française d'équitation, Plan cheval 77...

Événements sportifs

- **Tour de France femmes en 2022**
- **Paris-Nice en 2023**
- **Création d'une nouvelle randonnée nature et citadine en 2023**

« Si la première moitié du mandat a été placée sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'un des objectifs forts du mandat est de devenir un territoire exemplaire en matière de para-sports », indique **Bouchra Fenzar-Rizki**, vice-présidente en charge des sports.

CHIFFRES CLÉS

- Près de **26 M€ mobilisés en faveur de la politique sportive** depuis le début du mandat **tous dispositifs confondus**
- **669 286 €** mobilisés pour le dispositif « tous nageurs en sixième » dont ont bénéficié au total **50 342 élèves** depuis le début du mandat
- **629 athlètes** classés sur les listes ministérielles soutenus dans le cadre de bourse individuelle depuis le début du mandat pour un montant total de **838 500 €** ainsi que **81 athlètes soutenus dans le cadre de Team77 Athlètes pour un montant total de 440 000 €**
- **166 équipes** évoluant au niveau national soutenues dans le cadre des contrats d'objectifs et de haut niveau pour un montant de **1 502 680 €**, depuis le début du mandat
- **Soit au total 2 781 180 € en faveur du sport de haut niveau**

EN PERSPECTIVE

- Renforcement de la communication sur l'offre parasportive existante en lien avec la MDPH et en actualisant le site HandiguideDéveloppement du mécénat en soutien à la politique parasportive du Département
- Candidature à l'organisation de la finale d'un Open 3x3 de basket au Château de Fontainebleau
- Élargir le nombre de comités sportifs sous conventions d'objectifs, et passer ces dernières sous un format pluriannuel afin de donner plus de visibilité à ces acteurs essentiels du sport seine-et-marnais
- Lancement en 2025 d'un « trail des trois châteaux » (Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, Blandy-les-Tours)

Équipe de basket-fauteuil de Meaux • 01/02/23



8/ CULTURE ET ATTRACTIVITÉ

La politique culturelle du Département est guidée depuis le début du mandat par un objectif fort : permettre à tous les Seine-et-Marnais, qu'ils vivent dans nos villes ou dans nos villages, quel que soit leur âge, qu'ils soient ou non en situation de handicap, de bénéficier d'une offre culturelle variée, de qualité et de proximité. Forte de son rang de 2^e département le plus touristique d'Île-de-France, la Seine-et-Marne dispose d'une offre touristique riche et diversifiée qui s'appuie sur un patrimoine naturel, culturel et industriel d'exception.

Renforcement de l'attractivité touristique

- Lancement du Guide du Routard 77, premier Routard d'un département francilien, hors Paris (juillet 2023)
- Schéma départemental d'aménagement touristique 2024-2028
- Signalisation touristique, plus de 860 000 € investis pour flécher 6 pôles majeurs et 139 pôles secondaires ; et pose de 35 panneaux sur les autoroutes pour valoriser les sites stratégiques

« Seine-et-Marne Vivre en grand, notre marque de territoire, va nous permettre de faire rayonner la Seine-et-Marne », indique **Olivier Morin**, conseiller délégué au tourisme.

Culture et patrimoine

- **500 000 €** consacrés à la lecture publique
- Création d'un dispositif de valorisation des archives communales
- **Inauguration du Pôle Art et Handicap** en 2022 à Bailly-Romainvilliers. Le Pôle Art et Handicap vise l'accès de tous à la culture, et plus particulièrement aux publics en situation de handicap. Le Département soutient le collectif Scènes 77 pour plus de 90 000 € en 2024
- **Plus de 3 M€** consacrés à l'entretien et la restauration du patrimoine monumental et mobilier des communes depuis le début du mandat
- « **À toute Berzingue !** » : partenariat avec Lorant Deutsch pour valoriser le patrimoine seine-et-marnais à Nemours et à Provins, Longueville et Saint-Loup-de-Naud. Mise à l'honneur de Chelles en 2024

Pour **Véronique Veau**, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine : « Notre politique culturelle : permettre à tous les Seine-et-Marnais de bénéficier d'une offre culturelle variée, de qualité et de proximité ».

CHIFFRES CLÉS

- **45 M€** mobilisés en faveur de la politique culturelle depuis le début du mandat
- **2 579 675 M€** consacrés aux musées départementaux et au Château de Blandy depuis le début du mandat, pour un total de **390 857 visiteurs**
- **35 villages de caractère**, dont 3 nouveaux labellisés depuis le début du mandat Lesches, Montmachoux et Villecerf
- **3 864 229 €** pour soutenir 48 projets depuis le début du mandat dans le cadre du fonds de développement touristique

EN PERSPECTIVE

- **BLANDY** : ouverture d'une nouvelle salle d'exposition et lancement de la célébration des 800 ans de la construction du château
- **MUSÉES** : accompagnement des projets d'école de cirque et de musée du cirque Bouglione à Lizy-sur-Ourcq
- Développement du pôle départemental d'archéologie à Nemours pour 2 M€
- Poursuite des travaux de création des CDI-médiathèques

9/ SÉCURITÉ

L'une des priorités absolues de l'exécutif a été de mettre en œuvre en novembre 2021 un bouclier dit de sécurité. À travers la production et la diffusion d'un guide exhaustif sur la vidéo-protection dans toutes les communes du département, une nouvelle ère de vigilance et de prévention a été instaurée. Parallèlement à cela, notre engagement envers la protection civile et la sécurité s'illustre à travers le rôle clé du SDIS 77. L'objectif est de répondre de la meilleure manière possible aux besoins du SDIS et des collectivités locales, afin de garantir la sécurité de l'ensemble des habitants en Seine-et-Marne.

La création d'un bouclier sécurité

- **2,3 M€** dédiés aux aides pour la vidéo-protection
- Plus de **50 000 €** dédiés à l'acquisition de véhicules
- Près de **130 000 €** dédiés à la modernisation des équipements des polices municipales et intercommunales
- Depuis le début du mandat, plus d'**une centaine de communes** aidées dont une dizaine a reçu des financements sur les 3 dispositifs

Pour **Christian Robache**, vice-président en charge de la sécurité : « Le Département a décidé de prendre ses responsabilités, en prêtant main forte aux collectivités, pour œuvrer ensemble à la sécurité de nos concitoyens ».

Toujours aux côtés du SDIS 77

- 1300 sapeurs-pompiers professionnels et 3 000 sapeurs-pompiers volontaires qui chaque jour sont prêts à être mobilisés
- Le Département est le 1^{er} partenaire financier du SDIS 77, il demeure le plus important contributeur au budget de fonctionnement du SDIS 77 (plus de 120 M€ en 2024) devant les communes et EPCI
- 1^{er} journée départementale des jeunes sapeurs-pompiers le 24 juin 2023 à Gurcy-le-Châtel : une rencontre privilégiée avec plus de 600 jeunes sapeurs-pompiers, afin de rendre hommage à leur engagement

« Le Département se doit d'être à la hauteur de l'engagement de ces femmes et de ces hommes, soldats du feu, qui nous secourent au péril parfois de leur vie », déclare **Isoline Garreau**, conseillère départementale et présidente du SDIS.

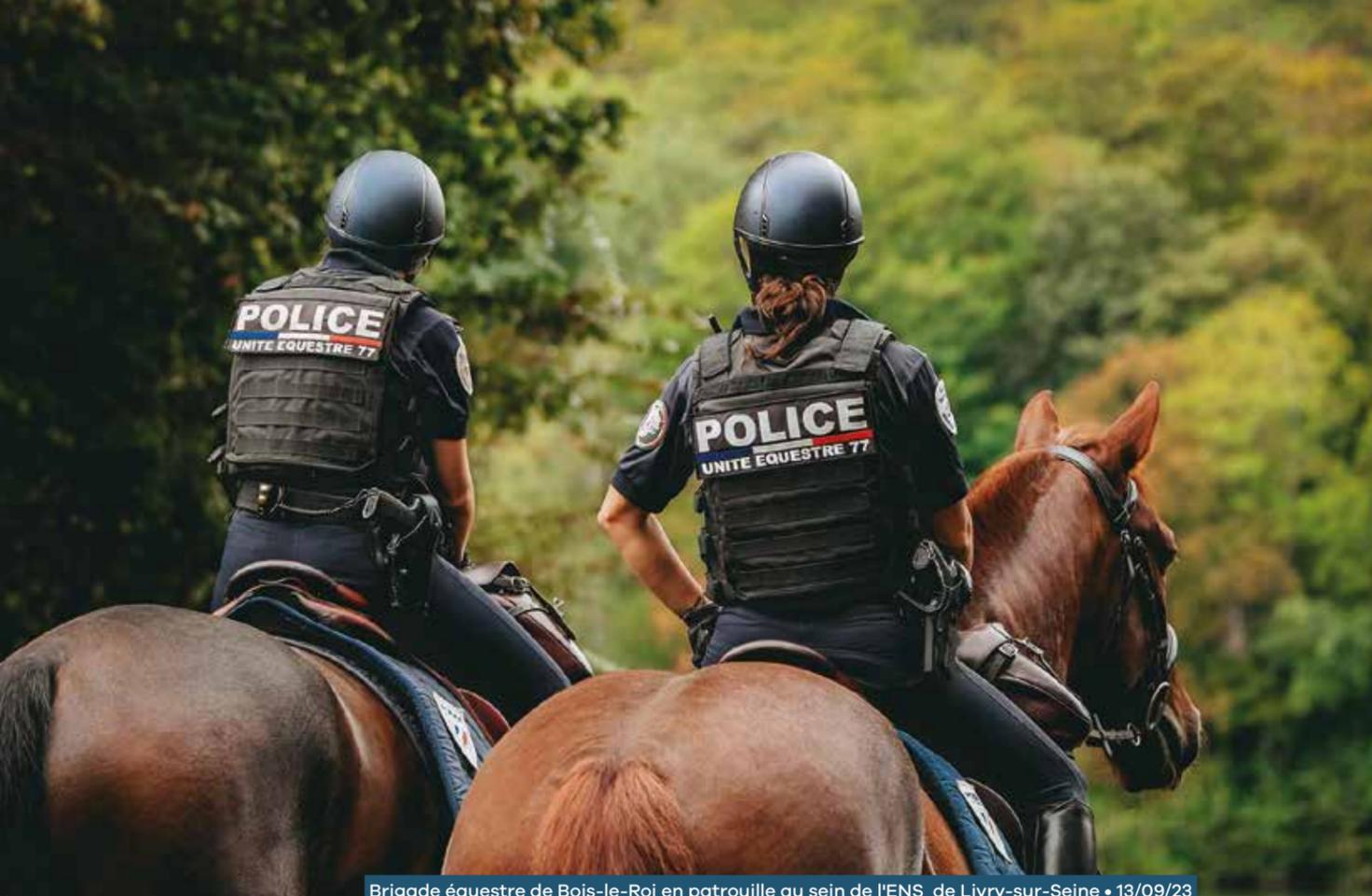
CHIFFRES CLÉS

- **2,9 M€** attribués au bouclier sécurité depuis le début du mandat
- Contribution du Département au budget du SDIS de **plus de 120 M€**

EN PERSPECTIVE

CRÉATION D'UN CENTRE DÉPARTEMENTAL DE VIDÉOPROTECTION :

Le Département travaille sur la création d'un Centre de Supervision Départemental qui permettrait de maximiser l'efficacité en matière de sécurité des dispositifs de vidéo-protection locaux, en place ou futurs. Il permettrait d'assurer le visionnage en temps réel et de manière centralisée de l'ensemble des caméras des communes et intercommunalités qui souhaiteraient s'associer à cette démarche dans le respect total du pouvoir de police du maire.



Brigade équestre de Bois-le-Roi en patrouille au sein de l'ENS de Livry-sur-Seine • 13/09/23



Circuit de rentrée scolaire • 04/09/23



Préparation des camions pour la campagne de viabilité hivernale • 16/01/2024



Sculpture Héraclès archer au Musée-jardin Bourdelle à Égreville • 16/02/23



Le mois de l'aidant • 04/10/23



Cérémonie d'ouverture Minipag à Vaires-sur-Marne • 06/10/23



Espace naturel sensible - Tuf de la Celle



Rando des 3 châteaux • 08/05/22



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

